

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

ANNONCES.
Première insertion, 8 cents une ligne; pour
chaque insertion subséquente, 5 cents par ligne.
Adresses d'affaires, Quatre plaques par an.
Pour les Annonces Commerciales on traitera
de gré à gré avec le propriétaire.

JOURS DE PUBLICATION.
Edition semi-quotidienne :—Mardi, Jeudi, et
Samedi, matin, de chaque semaine.
Edition hebdomadaire :—Vendredi, matin.

Bureaux et Imprimerie :— Rue Cascades,
coin de la rue St Hyacinthe.

Camill Jussier, Propriétaire-Editeur, Bureau
imprimerie et résidence, maison H.J. Doherty, rue
Cascades coin nord de la rue St Hyacinthe.

XIII

dent. Appuie-toi sur moi, et qu'ils ne voient pas que tu trembles.

(Suite au prochain numéro.)

la confédération n'était qu'une union législative déguisée, etc. Comment peut-elle condamner aujourd'hui une

Il est facile de voir que ce système aurait pour effet 1o. de rendre les lieuts.-gouverneurs trop sous le contrôle du gouvernement général ; 2o.

Le Haut-Canada sera, dit-on, toujours juste, toujours libéral. Eh ! pourquoi ne pas l'être de suite en donnant les mêmes garanties qu'il a reçues ?

En présence de telles démonstrations, le chrétien ne peut se défendre d'une sorte de ravissement pur et saint, qui s'empare de son âme, l'exalte, et le transporte vers les parvies

avissement pur et saint, qui s'empare de son
âme, l'exalte, et le transporte vers les parvis

Nous savons que les titres particuliers que le savant professeur d'autrefois avait pu obtenir à l'estime et à la confiance des citoyens de St. Hyacinthe se sont considérablement accrues par sa conduite sage et exemplaire comme prêtre préposé à la direction de l'une des plus importantes Cures du Diocèse.

Nous ne saurions donc que regretter la perte de ce grand homme, et nous nous en félicitons, car nous savons que sa vie a été une œuvre de bienfaisance et de dévouement à la cause de la religion et de la patrie.

Nous voyons d'ailleurs une puissante raison de nous réjouir de l'accession de Votre Grandeur au siège épiscopal de St. Hyacinthe dans la fait de sa parenté avec le pasteur illustre, vénéré et cher dont la retraite nous a causé un si légitime chagrin, mais que nous voyons avec bonheur ne pas nous être élevée tout à fait; nous savons quels liens étroits d'intimité, fondés sur une juste estime réciproque, rattachent l'un à l'autre deux hommes particulièrement éminents, faits pour se comprendre, et dont la principale sollicitude sera, nous avons la ferme confiance, d'imprimer à l'administration spirituelle de ce diocèse une direction qui soit en harmonie avec la mission grande et sainte qu'il nous a confiée.

Nous espérons donc, Monseigneur, que sous la conduite d'un Evêque qui nous arrive avec toutes sortes de droits à notre estime et à notre confiance, et aussi à notre obéissance filiale, puisque nous voyons en Votre Grandeur le choix judicieux et éclairé de l'illustre Pontife, qui occupe en ce moment la chaire de St. Pierre, le zèle pour la religion, l'attachement inviolable à nos devoirs de chrétiens, les saines notions de morale et de charité envers le prochain telles que définies par l'Eglise Catholique, et florissant dans notre société; la droiture, l'honnêteté et la moralité publiques recevront une nouvelle impulsion; et que les points représentables que l'on peut encore observer parmi nous seront peu à peu corrigés et rectifiés.

Permettez-nous, Monseigneur, de vous soumettre, du plus profond de nos cœurs, une humble et loyale prière. Nous sentons trop, par la douleur profonde que nous a causée la retraite du Pasteur si sincèrement aimé de Votre Grandeur, nous ne pouvons en avoir la ferme conviction, le digne successeur; nous sentons trop ce qu'a de pénible la séparation prématurée du Pasteur d'avec son troupeau pour ne pas désirer vivement que la Providence accorde à Votre Grandeur de longs jours qui seront sans aucun doute employés par Elle à procurer le bien de la religion, la gloire de l'Eglise et le salut des âmes.

Veuliez donc encore une fois, Monseigneur, accepter l'hommage de notre profond respect, de notre plus sincère estime et de notre sympathie la plus cordiale et la plus entière.

Esprons que les Catholiques du Diocèse de St. Hyacinthe, dociles aux enseignements de Votre Grandeur et unissant constamment au cœur et à l'attention avec Elle, sauront puiser dans sa parole et recevoir de ses exemples la vertu et la force nécessaires pour faire régner parmi eux le véritable esprit de religion, de justice et de charité chrétiennes, d'abnégation personnelle et d'amour du prochain, diminuer, autant que possible les scandales malheureusement inséparables de toute association humaine, flétrir énergiquement le vice et réprimer l'intempérance, et enfin pratiquer et observer fidèlement les admirables préceptes de la Religion de Jésus-Christ et les salutaires ordonnances de son Eglise.

Réponse de Monseigneur.

Monseigneur le Maire.—J'accepte avec bonheur et reconnaissance la bienvenue aussi cordiale que respectueuse que vous adressez à ma qualité de nouvel Evêque de St. Hyacinthe, tant en votre nom qu'en celui de tous les Catholiques du Diocèse.

Je suis en ne peut plus sensible à la manifestation de bienveillance et d'estime toute spéciale dont vous faites hommage à ma personne! Mais ce qui m'est surtout cher et précieux, M. le Maire, c'est la protestation d'attachement à l'Eglise et de soumission à son autorité; ce sont les sentiments de foi et de piété; c'est le désir d'un accomplissement encore meilleur et plus parfait de tous les devoirs de chrétien et de citoyen, qui impriment à votre belle adresse un cachet tout particulier d'esprit de religion et de catholicisme.

Pour un Evêque apaisant pour la première fois au milieu de son troupeau, vous ne l'ignorez pas, M. le Maire, ce sont là des dispositions au pré-sens desquelles les choses d'ailleurs les plus agréables et les plus flatteuses qui lui puissent être dites, n'ont qu'une valeur et des proportions bien secondaires.

Un Evêque, selon l'Apôtre, est, avant tout, l'Homme de Dieu. Et comme il m'est permis de vous le dire, ce n'est pas en vain que j'ai l'intention et la volonté d'être un véritable Evêque, comme l'ont été les deux illustres Prélats qui m'ont précédé en ce succédant trop rapidement sur la chaire épiscopale de St. Hyacinthe, je puis vous assurer que tout ce qui tient à la gloire de Dieu et à vos intérêts spirituels, sera constamment le premier objet de mes préférences et de mes préoccupations. Jugez par là du bonheur que j'éprouve à vous solliciter, en me félicitant tout-même de ce qu'il a plu à Dieu conserver dans nos âmes l'amour de la vérité catholiquement entendue et pratiquée. Et ce bonheur n'est en rien diminué par la pensée que vous exprimez, et dans laquelle j'entre bien volontiers, qu'il faudra quelquefois compter avec la fragilité humaine. Car il suit d'être chrétien, pour avoir que la Religion, avec tous ses trésors de charité, n'est descendue du ciel que pour venir au secours de cette fragilité, à laquelle toute nature est sujette à payer un tribut. Puis-je, si j'ai jamais d'orgueil, en dire la fragilité? L'Évangile divin ne nous donne-t-il pas une qualité d'Évêque, de ce que de constituer pour vous le principal ministre, produire toujours ses fruits de paix et de bonheur parmi les Catholiques de St. Hyacinthe, que j'ai maintes fois le droit d'appeler mes enfants, et que de là je me sens heureux d'aimer comme tels!

Mais j'interromps ces réflexions, pour retourner à vos idées, et pour vous dire, M. le Maire, que de tous les sentiments exprimés en votre adresse, celui qui me touche et m'émue davantage, c'est la profonde douleur et le si juste regret que vous cause la retraite prématurée du vénéré Prêtre, chers à vos cœurs à tant de titres, et malheureusement trop tôt enlevé à l'administration du Diocèse, qui gouvernait avec tant de prudence et de sagesse!

Vous avez mentionné en termes aussi vrais que délicats la parenté et l'intimité qui nous unissent; il me serait, en conséquence, plus que superflu de vous assurer que je sympathise de tout mon cœur et de toute mon âme à votre douleur et à votre regret. Qui je sens bien vivement la perte que font vos cœurs, la perle que fait le diocèse de St. Hyacinthe. Et j'en suis mieux encore tout moins insuffisant à le remplacer, venant à lui et devant vous!

Il me reste la consolation, que je vous approuve et vous bénis d'avoir eu vous donner, et que n'est pas moins grande pour moi que pour vous: c'est qu'il sera là, à côté de moi et au milieu de vous!

Permettez, M. le Maire, au sentiment de s'élancer à un point singulier destiné que celle de votre Evêque d'hier et de celui d'aujourd'hui! Mais, évidemment aussi, dessein adorable de la volonté de Dieu sur nous deux! Il y a bien, cependant, cinquante ans que la main de la Providence, dirigeant sans doute nos bienfaits communs et nos parents respectifs, nous amenait d'assez loin à l'endroit même où en ce moment nous échangeons nos vœux. M. le Maire, des paroles inspirées par la Foi, encore plus que par les convenances sociales! Et de la si modeste église de St. Hyacinthe, où le nom de Collège de Yamaska, qui venait de fonder l'École de la précieuse mémoire dont il plut à Dieu de servir pour doter St. Hyacinthe des institutions qui font aujourd'hui sa gloire et sa principale valeur, je me sens heureux de rappeler à votre

reconnaissance le nom vénéré de GINARD.) le même jour, tous deux ensemble, nous entrions en classe, avec des bons et de bienveillants condisciples dont quelques-uns, peut-être honorent de leur présence la réunion, et peuvent se rappeler comme moi la rivalité qui bientôt s'établit entre les deux jeunes cousins dans les études et les joutes de l'âme point méritée les exercices de la prière et de la méditation, je serais forcé d'avouer que sur ce terrain j'étais vaincu plus encore que partout ailleurs! La nature nous avait faits parents; le Collège nous fit frères dans nos rapports. Et ces rapports, quoique séparés et éloignés l'un de l'autre, pour remplir, chacun à notre place, les devoirs de notre situation, nous avons toujours aimé à les entretenir et les cultiver comme l'une de nos plus douces jouissances de notre vie!

Et voilà qu'après trente-cinq ans de séparation, la main de Dieu nous réunit de nouveau, précisément au même lieu, sinon sous le même toit où notre vie commença à se développer, dans le but évident de nous fournir encore une fois l'occasion de rivaliser d'ardeur et d'application, non plus à la vérité pour préparer, mais pour consacrer notre carrière, en nous immolant dans une existence commune, dévouée toute entière aux intérêts de St. Hyacinthe. Car si l'est malheureux en ce qui des infirmités graves et pénibles ont privé Mgr. Joseph Larocque du libre usage de quelques-uns des membres de son corps et l'ont forcé à renoncer à la charge de pasteur de ce diocèse, il est aussi vrai qu'il faut bénir et louer Dieu de lui avoir conservé toute la viracité des nobles et saintes affections de son âme et toute la force de ses belles facultés intellectuelles.

Et ses dons si précieux de la libéralité de Dieu, il a compris qu'ils lui eût rendus inutiles, en usant du droit qu'il avait, sans aucun doute, de se donner le repos d'une retraite entière et absolue. Avec une modestie et une humilité qui vous le font sans doute encore aimer et admirer davantage, me considérant aujourd'hui comme un Supérieur, parce que j'ai été Evêque de St. Hyacinthe, il m'a donné la liberté de disposer de lui, et de le mettre entièrement à votre service. Il est donc encore tout à vous cet Evêque que vous avez si bien compris et si bien aimé à apprécier!

Et si le fardeau de l'Épiscopat ne m'a point inspiré une frayeur tout à fait décourageante, c'est parce qu'il a ainsi consenti à m'aider à le porter, avec une générosité et une abnégation qui lui assurent ma reconnaissance aussi bien que la vôtre.

Permettez, M. le Maire, que je prenne congé de vous et de toutes les personnes présentes, en vous offrant mes sincères remerciements pour les longs jours que vous avez bien voulu me soumettre, et souffrir que je complète votre vœu, en demandant au ciel d'accorder des jours nombreux au Prêtre vénéré et cher, qu'il m'a appelé à remplacer auprès d'un fidèle de ce Diocèse, afin que travaillant tous deux, dans une parfaite union de cœur, d'âme et de volonté, à procurer, selon votre expression si pleine de foi, le bien de la Religion, la gloire de l'Eglise et le salut des âmes, il nous soit donné d'espérer nous reposer un jour dans le bercail de l'Église Pastoral avec tout le troupeau auquel nous vouons sincèrement, l'un et l'autre, consacrer et devouer le reste d'une vie dont nous nous faisons un bonheur de lui offrir le sacrifice et l'immolation, en témoignage de l'intérêt et de l'amour que nous lui portons.

Adresse présentée par les citoyens de St. Hyacinthe à Sa Grandeur Joseph Larocque, ancien Evêque de St. Hyacinthe.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE, — Quand nous voyons, il y a moins de six ans, offrir à Votre Grandeur à l'occasion de son installation, comme premier Pasteur de ce Diocèse, l'hommage des sentiments de profond respect et de vif attachement que nous entretenions pour Elle, nous étions loin de prévoir que les travaux et les responsabilités de l'Épiscopat minieraient si vite une santé que nous regardons tous comme si précieuse.

Les Catholiques de ce Diocèse, qui se sentaient alors si heureux de tomber sous la direction spirituelle de Votre Grandeur, espèrent vivement que la Providence La conserverait longtemps au milieu d'eux.

Deux siôt dans cet espoir, mais soumis aux décrets supérieurs devant lesquels les volontés humaines doivent s'humilier toujours, nous voyons, Monseigneur, vous prior d'agréer l'expression du profond chagrin que nous ressentons de perdre un Pasteur dont un de nos prédécesseurs en office appréciait avec tant de justes et des éminentes qualités qu'il lui disait en mille et cent endroits: "qu'il réunissait aux plus hautes facultés de l'intelligence les dons plus précieux encore d'un caractère droit et élevé et d'un cœur essentiellement juste et bon."

Les six années qui ne sont pas encore complètement écoulées, Monseigneur, nous ont bien prouvé combien ces paroles étaient vraies, et combien cette appréciation du caractère de Votre Grandeur était juste en tout point!

Ce n'est pas, Monseigneur, dans une occasion si souverainement pénible pour nous tous, que nous nous permettrions d'adresser à Votre Grandeur de simples paroles d'éloge; que nous aurions pas dans le cœur; mais quand nous avons été témoins oculaires tous les jours des hautes vertus apostoliques et de dévouement sans bornes à ses devoirs dont Votre Grandeur a constamment fait preuve au milieu de nous, nous aurions été inexcusables de ne pas vous, au moment si cruel de la séparation, La remercier du plus profond de nos cœurs de la manière toujours si pleine de justice et de bonté dont Elle nous a constamment traités.

Dans l'exercice des qualités et des vertus les plus élevées qui constituent l'Évêque Catholique selon le Cœur de Celui qui lui représente ici bas, le seul profond devoir, la douceur évangélique, l'indulgence inépuisable, la justice sympathique et courtoise, le zèle ardent du salut des âmes, la charité chrétienne dans ce qu'elle a de plus noble et de plus pur, nous n'avons jamais trouvé Votre Grandeur en défaut un seul instant. Elle nous a tous les jours fait comprendre combien est belle, grande et sublime la mission de l'Évêque Catholique dans le monde religieux et social.

On ne voit pas, Monseigneur, se briser inopinément les liens qui unissent un troupeau à un Pasteur tel que vous nous sentez cette séparation à l'égard d'une catastrophe. Nous nous sentons tous frappés dans la personne de Votre Grandeur; nous voyons avec deuil et tristesse à regret se réaliser ce malheur que nous sentions depuis quelque temps planer sur le Diocèse; et aujourd'hui plus que jamais nous comprenons que si l'âme et le cœur de la charité, il y a aussi le cœur selon l'esprit, et que le sentiment filial créé par la Religion peut aussi, dans certains cas, donner, acquiescer une incomparable puissance.

Il nous reste néanmoins, Monseigneur, une consolation dans l'effusion de la retraite de Votre Grandeur nous laisse plongés. On nous assure qu'Elle doit continuer de vivre au milieu de nous. Nous nous remercions la Providence de cet adoucissement à notre malheur. Les grands exemples de Votre Grandeur ne cessent de donner à tous ceux qui l'ont vu, et qui l'ont approché, une confiance et un espoir que nous pourrions encore de temps à autre entendre cette voix affectueuse et chère dont les enseignements étaient toujours inspirés par ce que la Religion et la Morale Chrétienne ont de plus élevé, de plus auguste et de plus saint.

Enfin, Monseigneur, puisqu'il nous fut finalement nous résigner à prendre congé de Votre Grandeur, qu'Elle veuille bien nous permettre de lui donner l'assurance que le souvenir de ses vertus nous inspire l'amour et la vénération profonde qu'Elle a nous inspiré ne sortira jamais de nos cœurs.

St. Hyacinthe, 31 juillet, 1866.

Monseigneur le Maire.—Les bonnes paroles que vous venez de m'adresser sont descendues jusqu'au fond de mon âme. Leur franchise toute affectueuse leur donne un prix que mon cœur suit bien vivement sentir. J'y reconnais de si excessives tentations de bienveillance envers moi, que, tout en éprouvant une douce et bien légitime satisfaction, j'avoue que je ne puis guère me défendre d'une impression de confusion. Car je comprends que l'indulgence bon, bien plus que d'éloges, aussi appréciables et aussi utiles que ceux que vous voulez bien m'attribuer, vous a dicté le jugement que vous venez d'exprimer si cordialement sur mon compte.

Toutefois, je n'en suis pas moins touché et ému de tout ce que vous venez de me dire. La connaissance intime, que j'ai de moi-même me force de reconnaître, à la vérité, que, par piété filiale, j'ai eu excédé en éloges vis-à-vis de moi. Mais c'est là un tort que le cœur aime facilement à pardonner, parce qu'il sait discerner de quelle source de sentiments purs et élevés il découle. Aussi, vous remerciez de bien amicalement, M. le Maire, et puis-je mes paroles servir au degré où je le désire, l'épanchement de mon âme!

Ma carrière a été brisée avant le temps ordinairement accordé par la nature, et vous avez eu la délicate attention d'en exprimer un regret, en rappelant, sous l'inspiration du cœur, combien sont forts les liens qui unissent le troupeau à son pasteur. Lorsque, je dis, il y a quelques mois, annoncer ma retraite et faire mes adieux au diocèse, je sens, comme vous l'avez exprimé, quelle puissance d'affection spirituelle la religion sait créer. Et permitez-moi de le dire: l'ardeur de l'attachement du pasteur prend une intensité toute spéciale, parce que sa charge lui fait une obligation de concentrer plus exclusivement toutes ses pensées et toutes les préoccupations de son cœur au soin tendre et paternel de son troupeau.

Puis donc que vous voulez bien, au moment de la séparation, me présenter comme souvenir suprême l'attestation du "sentiment filial" de tous envers moi, je suis heureux de vous offrir comme dernier et impérissable gage, l'assurance qu'une toute cordiale affection et une sincère estime vont me suivre dans ma retraite, envers tous ceux dont ma qualité de pasteur m'avait rendu selon votre propre expression, "le père selon l'esprit."

Je contracte une nouvelle dette de reconnaissance envers Dieu, qui m'a ménagé la satisfaction de pouvoir continuer de résider au milieu de vous. Si ma santé déjà bien avariée ne me permet pas de rendre au diocèse autant de services que je le désirerais, j'aurai du moins le bonheur de pouvoir prier avec vous tous, d'unir mes jours à vos vôtres; et de donner les sympathies de mon cœur à ceux que l'Épiscopat attendraient.

En outre, je me plais à répéter ce que j'ai déjà eu occasion de dire, dans une autre circonstance: En laissant le timon du vaisseau confié de l'Eglise de St. Hyacinthe, j'y vois ma faible et fragile main remplacée par une autre main aussi exercée que forte. Je ne puis donc que bénir, avec joie, la divine Providence. Aussi, depuis-j'ai bien volontiers ma qualité de pilote. Je tiens même à honneur de mettre les faibles services dont je puis être capable à la disposition du nouveau guide qui va désormais vous conduire vers le port de l'éternité. Cette disposition de ma part me donne, je l'espère, un nouveau droit à vous inviter à lui prêter le concours filial et le vœu de votre bonne volonté. Ce vœu de mon cœur exact, j'en aurai plus qu'il n'en faut, avec paix et confiance, dans mon nouvel avenir.

Encore une fois, je vous remercie, Monseigneur le Maire, de votre affectueuse adresse, et j'offre également ma reconnaissance à tous ceux dont vous êtes l'organe.

Tout le temps que dura la lecture d'adresses et des réponses, l'émotion la plus vive et la plus profonde a régénéré dans toute l'assemblée nombre de nos citoyens, et les larmes ont coulé.

On monta ensuite au salon pour signer l'acte de prise de possession, après quoi tous les invités se dirigèrent "corde magno" vers le couvent des Dames de la Præsentation où les attendait un magnifique

DINER

préparé par les dames de charité de St. Hyacinthe. Le coup d'œil présenté par la salle du dîner nous reportait naturellement vers les scènes décrites dans les contes de Mille et Une Nuits. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y avait que l'apparence des mets exquis, comme il arrive aux malheureux affamés invités à la table d'un des héros de ces contes. Au contraire les tables disposées avec habileté, garnies de mets de viandes préparées avec un art culinaire dont St. Hyacinthe peut à bon droit s'enorgueillir.

Les desserts étaient vraiment exquis, sans compter que les vins, le bonum vinum, coulaient à grands flots. Or, tout cela était disposé avec une élégance si parfaite, la salle était ornée de bouquets si artistement faits, que vraiment (nous tenons à cette idée) il nous est avis que les dames et les demoiselles de St. Hyacinthe ont du recevoir à leur naissance quelque bonne petite baguette de fée pour opérer toutes ces merveilles d'élégance, de grâce mêlées à tant de confort. Le dîner fut hautement et pratiquement apprécié. C'était chose facile, car le service de la table était parfaitement bien organisé.

"Postquam adempta famæ, amorque compressus edendi." Mgr. de St. Hyacinthe se leva et prononça quelques paroles pour remercier les nombreux assistants des marques de sympathie qu'il leur avait été données depuis Dimanche.

Il remercia en particulier la ville de St. Jean qui envoyait une nombreuse et bien respectable députation pour la représenter à cette cérémonie. Sa Grandeur remercia de nouveau la ville de St. Hyacinthe pour les sentiments qui lui avaient été si cordialement exprimés.

"A St. Jean, continue Sa Grandeur, j'ai remercié les dames pour le dîner qu'elles nous avaient préparé. Je serais bien injuste et ingrat si je ne remerciais pas les dames de St. Hyacinthe du magnifique déjeuner à la fourchette que nous devons à leur gracieuse hospitalité. [Applaudissements unanimes et prolongés.]

Après avoir de nouveau remercié les messieurs des députations de St. Hyacinthe et St. Jean, Sa Grandeur ajouta: "Je profite de l'occasion pour dire que je crois d'avoir de mieux à faire que ce qu'on fait Mgr. Prince et Mgr. Jos. Larocque, relativement à l'administration spirituelle en tant qu'elle regarde la nomination aux principales charges du Diocèse."

J'ai l'objet d'une bienveillance toute spéciale de la part de Mgr. Joseph Larocque. On l'appellera toujours ainsi, n'est-ce pas Messieurs! [Applaudissements.]

Mgr. Joseph Larocque m'a fait l'insigne honneur de consentir à demeurer avec moi et de m'aider dans l'administration du Diocèse. Il sera le Vicar général du Diocèse; je le proclame comme tel. Je vous dirai donc: "Ite ad Joseph, et quidquid dixerit vobis, facite."

Des hommes distingués partageront l'administration du Diocèse. Je leur demande pardon. On ne leur donne pas le nom de Vicaires Généraux, mais ils seront Grands-Vicaires, ces hommes sont M. Raymond, mon ami d'enfance, [applaudissements], et M. Crevier, mon guide d'enfance [applaudissements].

La reconnaissance que j'ai pour un autre sujet du diocèse, l'estime que je ressens pour lui sont telles que je crois que je ne puis pas me dispenser de prier M. Désaulniers d'accepter le titre de Grand-Vicaire, [applaudissements prolongés.] Veuillez, Monsieur, recevoir l'expression de ma reconnaissance.

"Vous avez été pour moi un ami; l'autre dernier vous prêches le Jubilé dans ma paroisse; dimanche encore, vous m'avez conseillé à prêcher pour monocratie, vous m'avez même admis, quoiqu'on vous y ayez été un peu indécis, à la convention. Je vous prie donc d'accepter la charge de Grand-Vicaire pour le diocèse de St. Hyacinthe." [Applaudissements.]

M. Désaulniers se leva pour répondre. Il dit: "Je ne sais, Monseigneur, s'il me convient de répondre à ce que Votre Grandeur semble me commander. Les paroles de Votre Grandeur sont

bleut pourtant demander une réponse. Si j'accepte avec hésitation le titre que Votre Grandeur m'offre avec tant de bienveillance, ce n'est pas par défaut d'estime pour les dignités de l'Eglise. Mais je sens que je n'ai pas assez de vertu pour les porter dignement. Je tiendrais à conserver ma liberté; mais je tiens encore plus à l'estime de Votre Grandeur."

Mgr. de St. Hyacinthe:—"Et c'est précisément pour cela que je tiens à vous nommer." (Bruit et applaudissements.)

M. Désaulniers:—"Eh bien, j'accepte avec reconnaissance et je ferai mon possible pour remplir avec fidélité les devoirs de cette charge."

Ici se terminent ces belles fêtes de l'installation de Mgr. Charles Larocque, comme Evêque de St. Hyacinthe.

Messieurs de la députation de St. Jean ont été l'objet d'une attention toute spéciale de la part de M. le Maire et des conseillers. Dans l'après-midi ils ont visité la ville et ses environs.

La ville de St. Hyacinthe doit une reconnaissance toute particulière à M. le Maire pour le zèle plein de sollicitude qu'il a déployé en cette solennelle circonstance, et à Madame la Maîtresse pour l'intelligence délicatesse avec laquelle elle a présidé à la préparation du splendide dîner offert à NN. SS. Les Evêques et à leurs heureux convives. Des remerciements non moins sincères sont aussi dus aux citoyens et aux dames de la ville qui se sont montrés si empressés à seconder les bienveillants efforts de Notre premier Magistrat et de sa digne compagnie.

Service anniversaire de l'Hon. A. N. Morin.

Mardi le service anniversaire de l'Honorable Augustin Morin, a été célébré à l'Eglise de N.-D., de St. Hyacinthe. Le Révérend M. F. Morin frère de l'illustre défunt a chanté la messe et l'absoute a été faite par S. G. le nouvel Evêque de St. Hyacinthe. Mgr. Lynch, Evêque de Toronto était présent, ainsi que le Révérend M. Méthot, Recteur de l'Université-Laval qui venait rendre hommage à la mémoire de l'honorable Juge, lequel avait été Doyen de la Faculté de Droit de cette magnifique institution.

On remarquait dans la nef, entre autres citoyens distingués, les Hons. Juges Sicotte et Berthelot. A chaque service trouvaient environ 40 membres du clergé des divers diocèses de la Province, qui malgré la fatigue des deux grandes fêtes de la Consécration et de l'installation de l'Evêque de St. Hyacinthe, avaient voulu retarder leur retour pour exprimer la vénération que leur avait inspirée l'Hon. A. N. Morin. La présence de ces pontifes et de ces prêtres en grand nombre attestait comme l'Eglise du Canada savait apprécier le mérite de celui qui avait montré en sa personne un grand citoyen, l'honneur de son pays, et en même temps un chrétien édifiant. Cet homme si éminent avait manifesté ce que doit être un catholique dans les hauts rangs de la société par les études profondes qu'il avait faites sur la religion, par ses efforts constants pour maintenir les intérêts de l'Eglise en ce pays, par la profession ouverte de son attachement à la foi, et par la pratique des devoirs qu'elle impose et des vertus qu'elle inspire. Il a enseigné par son exemple comment l'accomplissement des exigences de la religion peut et doit s'unir au dévouement laborieux pour la patrie. C'est ce que le clergé a voulu faire sentir par l'hommage qu'il a rendu à sa mémoire en cet anniversaire du jour qui l'a enlevé de la société.

L'Eglise se plaît à conserver le souvenir de ceux qui lui ont été fidèles; elle a pour eux des solennités qui glorifient leurs noms sur la terre et peuvent être utiles à leurs âmes dans un autre séjour; elle enseigne avec quelle respectueuse affection on doit rappeler ceux qui ont passé sur la terre en faisant le bien. Elle fait ainsi réaliser la prophétie du Psalmiste qui se chante dans son office funèbre. In memoria eterna erit justus et ab auditione malis non timebit le juste aura une mémoire éternelle et il n'aura pas à craindre un jugement défavorable. Ces dernières paroles convenaient parfaitement à celui sur la tombe duquel elles retentissaient car une de ses qualités éminentes a été une bonté de cœur qui lui interdisait toute expression défavorable aux autres. Il mérite d'avoir en retour une mémoire qui se répande de plus en plus au milieu des bénédictions de la religion et des louanges de la patrie.

Liste des lettres non échangées dans le Bureau du Poste d'Acton Vale, du 1 au 31 de juillet dernier.

Bourgeois, François. Barrigon, Jos.
Bolt, V. Dyer. Brunault, Onésime.
Collet, Alexis. Delorme, François.
Dana, Louis. Fontaine, Louis.
Henry, Christopher. Jeandoin, Remond.
Lefrançois, Joseph. Lebel, Cyrille.
Lorange, Octile Delle. Lépine, Godefroy.
Lépine, Francis. Lépine, Edouard, Marc.
Labell, Nazaire. Laliberté, Brunas.
Moin, H. Mable. Piant, Pierre.
St. Martin Jean Baptiste. Vanier Joseph M.
Palardi, Frank.

A. Q. DUBOIS M. P.



ESSAI GENERAL

MACHINES AGRICOLES

Un essai général de MACHINES et INSTRUMENTS AGRICOLES, sous la direction de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, aura lieu à MONTREAL vers la fin des mois d'AOUT et de SEPTEMBRE.

On donnera avis dix jours avant l'époque fixée. Les entrées dans les différents séries devront être faites avant 15 de chaque mois.

On pourra se procurer toutes espèces d'informations en s'adressant au sous-secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

GEO. LECLERE, 615, Rue Craig, Montréal.

26 juillet—1866 ul

Acte concernant la Faillite 1864

PROVINCE DU CANADA, }
District de St. François.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de D. P. SQUIER & Cie, Faillite.

Les soussignés ont déposé un consentement de leurs créanciers à leur décharge, et le VINGT DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE prochain, ils s'attendent à la dite cour pour en obtenir une ratification.

D. P. SQUIER & CIE,
Par RITCHIE & BORLASE,
Leurs procureurs ad litem.

Sherbrooke, 20 juin 1866.

MÉDECIN DEMANDE

UN MÉDECIN bien qualifié, receveur, a village de St. Rosalie, l'encouragement de plus de 400 familles de la paroisse et des environs. Demandé par tous les paroissiens.

St. Rosalie, 5 juin 1866.

PAIN-KILLER

VÉGÉTAL DE
PERRY DAVIS.

ANCIEN PRIX.

CURATIF DU CHOLERA, DOULEURS D'INTESTINS.

Méféz-vous des contrefaçons et des imitations de nulle valeur.

LICITATION.

Sera vendu LUNDI, le TRENTE JUILLET courant, à DIX heures de l'Avant-Midi, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de STE. CÉCILE DE MILTON, l'immeuble suivant dépendant de la succession de défunte CATHERINE ARPIN, épouse de THÉOPHILE GAUCHER, savoir: Le quart nord-est du lot No. 79 du Troisième Rang du Township de Milton, contenant 50 acres en superficie, avec une maison, grange et autres bâtiments dessus érigés.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné.

CHS. BRIN, N.P.

St. Cécile de Milton, 14 juillet 1866.—4f

LICITATION.

Les immeubles suivants dépendant de la succession de feu JOSEPH PERRAULT, père, en son vivant cultivateur, de la paroisse de St. Hyacinthe, et de la communauté de ce dernier avec feu Dame GENEVIÈVE BRAZEAU, son épouse, savoir:

1. Une terre sise et située dans la paroisse de St. Hyacinthe, sur le Petit Rang, de six arpents de front sur trente arpents de profondeur, tenant devant au chemin du dit rang, en profondeur à Joseph Vieux, d'un côté à la route de la paroisse de St. Hyacinthe, d'un autre côté à Jean Marie Plamondon, avec une maison, grange et autres bâtiments sus érigés.

2. Une autre terre située dans la paroisse de St. Hyacinthe, le Confesseur, sur le rang St. Dominique, de trois arpents de front sur trente de profondeur, tenant devant à la base du chemin du dit rang, en profondeur au dit rang St. François, d'un côté à Jos. C. Perrault, Ecr., et de l'autre côté à Rémi Raymond, Ecr., avec une maison, grange et autres bâtiments sus érigés.

3. Un morceau de terre situé sur l'île aux Rats, au village de la paroisse de Contrecoeur, dans le fleuve St. Laurent, dans le district de Contrecoeur, contenant sept arpents de front sur la dite île, d'un côté à la paroisse de St. Hyacinthe, d'un autre côté à la paroisse de Contrecoeur, et au nord-est à un inconnu sans bâtisses.

Seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, savoir: Le lot numéro un, à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Hyacinthe, le

Trente-et-un JUILLET courant, à DIX heures A. M. Le lot numéro deux à la porte de l'Eglise de St. Hyacinthe, le Confesseur, le même jour, TRENTE ET UN JUILLET courant, à ONZE heures A. M., et le lot numéro trois, à la porte de l'Eglise de la paroisse de Contrecoeur, le

Trente JUILLET aussi courant, à DIX heures A. M.

Les conditions de la vente seront connues en s'adressant au Notaire soussigné à St. Hyacinthe.

H. ST. GERMAIN, N.P.

St. Hyacinthe, 7 juillet 1866.—6f.—55.

TERRE A VENDRE.

UNE TERRE située dans le Quatrième Rang de Ste. Rosalie, de trois arpents de front sur trente de profondeur, avec un bon MOULIN A SCIE et un MOULIN A FARINE tout